

Rennes, le 27 novembre 2020

La SATT Ouest Valorisation et 19 établissements bénéficiaires ont officiellement lancé le 4 novembre 2020 la première Commission de déontologie Bretagne - Pays de la Loire pour la mobilité public - privé

La création de la commission de déontologie Bretagne - Pays de la Loire pour la mobilité public - privé est le fruit d'un Groupe de Travail créé en 2019, entre la SATT Ouest Valorisation et 19 établissements bénéficiaires, qui avait pour ambition d'anticiper les évolutions attendues de la loi sur la recherche. « Notre veille juridique interne nous a permis d'anticiper la suppression de la commission nationale de déontologie, arrivant avec la loi de programmation de la recherche, dont le rôle allait être décentralisé localement et la responsabilité directement confiée aux établissements » indique Marie-Anne Saint-Jalmes, juriste corporate à la SATT et animatrice de ce groupe de travail.



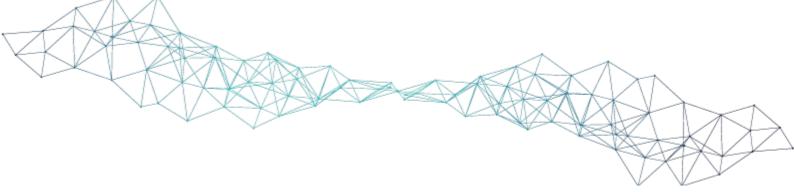
La composante déontologique est très importante dans la prise en charge d'un dossier, elle régit les droits et devoirs des professionnels dans la mobilité public-privé, notamment pour éviter tout risque de conflit d'intérêt. La solution, pour favoriser la gestion des dossiers et la montée en compétences de nos établissement bénéficiaires, a été de créer un groupe de travail pour la mise en place de cette nouvelle commission de déontologie des régions Bretagne et Pays de la Loire. La première commission a eu lieu le 4 novembre, trois projets accompagnés par la SATT ouest Valorisation ont été traités.

Le premier objectif de cette commission est la simplification de la mobilité professionnelle par le traitement du concours scientifique ainsi que deux autres dispositifs, la participation en qualité de dirigeants ou d'associées à la création d'entreprise et la participation à titre personnel aux organes de direction d'une société. Le deuxième objectif de cette commission est la mutualisation, en effet elle implique de nombreux établissements nous permettant de couvrir un large périmètre.

La commission permettra de donner un avis aux établissements concernés, qu'ils choisiront librement de suivre ou non, dans le but de donner les meilleures chances de réussite aux projets. La commission, fruit d'un an de travail de concertations et d'interprétations des lois, se déroulera le deuxième vendredi de chaque mois. Nous avons faits le choix d'une présidence tournante, nous permettant d'impliquer toutes les parties prenantes au cœur de l'exercice dans une volonté d'équité. Aussi, nous pourrons éviter d'avoir lors d'une commission un(e) président(e) sur un dossier concernant directement son établissement. Trois membres par campus d'innovation (Rennes, Nantes, Angers - Le Mans et Brest-Lorient-Vannes) participeront à la commission. Toutes les expertises sont ainsi sollicitées, RH, Juridique, Innovation, etc... apportant toutes les compétences techniques pour une prise en charge optimale des dossiers.



30/11/2020 1/2



"C'est une grande fierté que de voir se concrétiser à l'échelle de nos deux régions Bretagne et Pays de la Loire la mise en place d'une commission de déontologie qui instruira tous les dossiers de tous nos établissements. La fluidité de la mobilité public - privé est essentielle pour permettre à nos chercheurs de s'engager auprès des entreprises et start-ups." indique Olivier Guillou, premier Président désigné de la commission de déontologie Bretagne - Pays de la Loire.



## À propos de Ouest Valorisation

Depuis 2012, la SATT Ouest Valorisation œuvre chaque jour à être le pont entre la recherche publique et le monde socio-économique. Elle simplifie et professionnalise le transfert des innovations issues de la recherche académique française vers les entreprises. Les équipes de la SATT Ouest Valorisation, à l'écoute des laboratoires de recherche publics en Bretagne et Pays de la Loire et des entreprises, proposent une offre de services complète et sur-mesure. http://www.ouest-valorisation.fr/

## **Contact Presse**

Bruno WESTEEL // Directeur Marketing & Communication bruno.westeel@ouest-valorisation.fr // 06 18 70 31 91



30/11/2020 2/2